

FEUILLE DE ROUTE POUR L'INNOVATION EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS HORS SITE DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Accroître l'offre de logements dans le Canada atlantique grâce à la construction hors site et aux méthodes de construction modernes.

Élaborée à partir d'un examen des politiques, d'entretiens avec les acteurs du secteur et d'ateliers régionaux organisés dans l'ensemble du Canada atlantique.

Facteurs de changement



**Croissance
démographique**



**Hausse des coûts
de construction**



**Pénurie de main-
d'œuvre**



**Contraintes
réglementaires et de
livraison**

Domaines prioritaires



Politiques et réglementations visant à améliorer la cohérence, la clarté et l'efficacité des autorisation et des inspections



Financement et assurance, pour répondre aux défis liés à la trésorerie, aux risques et à l'évaluation propres à la CHS



Modèles d'approvisionnement et contrats, visant à permettre une implication plus précoce des fabricants et à aligner les contrats sur la livraison en usine.



Main-d'œuvre qualifiée et développement des compétences, soutenant les parcours de formation et l'emploi à l'année en usine et sur les chantiers.



Transport et logistique, ciblant les défis liés à la planification, à l'octroi de permis et à la réduction des dommages associés à la livraison modulaire.

1 EXAMEN DES POLITIQUES ET DES RÉGLEMENTS

2 ENTRETIENS AVEC DES LEADERS DU SECTEUR

3 ATELIERS RÉGIONAUX

4 ANALYSE DES DONNÉES ET ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Mise en œuvre par étapes

Calendrier des initiatives provinciales indépendantes

ANNÉE 1

- FI4** • Utiliser des études de cas pour identifier les réductions de coûts pour les immeubles à usage mixte (MURB) qui utilisent les MMC
- PR1** • Adopter le cadre de définition des MMC dans les politiques et les marchés publics
- PR8** • Encourager les solutions MMC qui respectent la conservation du patrimoine
- PM3** • Utiliser les demandes d'informations (RFI) et les appels d'offres (RFQ) pour recenser les fabricants et présélectionner les soumissionnaires
- PM8** • Exiger la présence d'un intégrateur CHS/MMC au sein des équipes de projet
- PM9** • Veiller à la conformité de la norme CSA A277 avec les codes locaux
- PM10** • Permettre les marchés publics basés sur la performance pour les projets de MMC
- PM13** • Encourager les soumissionnaires à envisager des alternatives relevant des catégories de MMC 1 à 4
- PM15** • Lier les paiements aux étapes clés du calendrier de construction modulaire
- PM16** • Définir les responsabilités de la CHS dans les cahiers des charges des contrats
- PM17** • Inclure des informations détaillées sur le site dans les appels d'offres
- TL1** • Inclure des clauses de résolution des conflits en cas de dommages dans les contrats
- TL6** • Identifier les itinéraires désignés et les aires de rassemblement (en parallèle avec le TL5)
- WD15** • Consulter les communautés autochtones pour identifier les initiatives en matière de main-d'œuvre

ANNÉE 2

- PR2** • Élaborer une note de planification sur le logement sain au Nouveau-Brunswick
- PR3** • Mettre en place un processus régional d'approbation des MMC, soutenu par des programmes de sensibilisation
- PR6** • Désigner un agent de liaison MMC à Terre-Neuve-et-Labrador
- PM4** • Publier des prévisions récurrentes sur 3 à 4 ans concernant les projets de logements sociaux adaptés aux personnes en situation de précarité
- PM5** • Recourir à des marchés de conception-assistance ou de conception-construction
- PM6** • Regrouper les petits sites viabilisés pour lancer des appels d'offres portant sur des projets de plus grande envergure
- WD5** • Simplifier la reconnaissance des diplômes des travailleurs formés à l'étranger et impliquer les communautés autochtones

ANNÉE 3

- FI1** • Mettre en place une préqualification des fabricants basée sur la norme CSA A277
- PM2** • Créer une source de financement permettant aux fabricants d'obtenir la certification CSA
- PM11** • Publier des accords groupés d'approvisionnement et d'achat de la CHS

ANNÉE 4

- FI6** • Mettre en place un indice de préfabrication avec des réductions de frais
- PR9** • Réformer les processus de délivrance des permis, des règlements municipaux et du zonage, et numériser les procédures
- WD12** • Former le personnel municipal et provincial tirer parti des techniques de MMC
- TL4** • Élaborer des lignes directrices de conception provinciales en tenant compte des contraintes logistiques de la TL5

Initiatives de mise en œuvre collaborative

- PR5** • Créer le Réseau atlantique d'innovation en matière de construction hors site
- WD1** • Organiser des événements professionnels de la CHS pour les métiers spécialisés
- WD2** • Lancer des campagnes de sensibilisation, des séries documentaires et des actions marketing sur la construction hors site
- WD3** • Promouvoir les carrières dans le secteur de la construction hors site par le biais de campagnes et d'événements coordonnés
- WD8** • Investir dans l'optimisation des usines et la formation
- WD14** • Soutenir les bourses d'études, les programmes de mentorat et les

- FI2** • Mettre en place un groupe de coordination régional avec la SCHL
- FI3** • Créer et partager des notes d'information sur les prêts avec les investisseurs/prêteurs
- FI5** • Ajouter des structures de paiement adaptées aux MMC et des aides à la liquidité
- FI7** • Développer des produits d'assurance pour la CHS unifiés et un transfert de responsabilité clair
- PR7** • Normaliser l'adoption municipale de la norme CSA A277
- PM1** • Définir un système de notation basé sur la valeur, au-delà de l'offre la plus basse
- PM14** • Mettre en place des processus d'appel d'offres cohérents
- WD4** • Intégrer la formation sur les MMC et les micro-certifications dans l'enseignement supérieur
- WD6** • Proposer des formations à la conduite d'engins lourds et de grues par l'intermédiaire des associations professionnelles
- WD7** • Augmenter les effectifs des services de planification et de construction
- WD13** • Former les constructeurs traditionnels à l'installation, à l'aménagement et à la remise des clés (Catégories 1 et 2)
- TL2** • Collaborer avec les organismes de R&D pour réduire les dommages liés au transport et au montage
- TL5** • Développer une base de données cartographique du cadre logistique des chargements hors gabarit de Terre-Neuve-et-Labrador

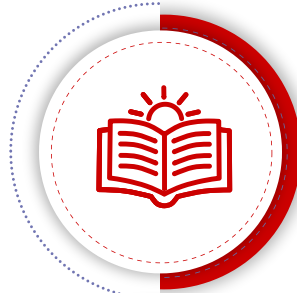
- WD10** • Développer la formation professionnelle et l'apprentissage axés sur les MMC
- WD11** • Offrir des incitations à la relocalisation et des avantages sociaux
- WD16** • Favoriser l'emploi tout au long de l'année grâce à des accords d'achat

- PR4** • Créer un comité technique NRC/code chargé de la mise à jour du code des MMC
- PM7** • Développer une bibliothèque de coûts standardisée pour la CHS
- PM12** • Créer des modèles de contrats de MMC avec la CCDC
- WD9** • Élaborer un programme d'études national aligné sur les apprentissages
- TL3** • Créer une référence unique pour les exigences en matière d'escorte et de permis pour les chargements exceptionnels

Structure de gouvernance : groupes de travail fonctionnels

Création de connaissances

Financement et approvisionnement



W1

W2



Création de connaissances

Cadre réglementaire, autorisations et solutions de transport

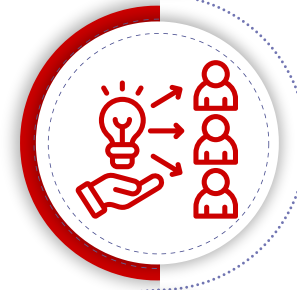
Mobilisation des connaissances

Capacité du marché et prévisions



W3

W4

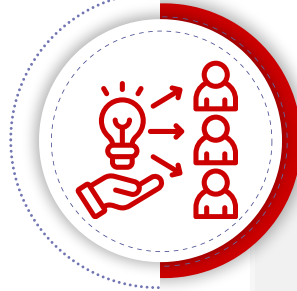


Mobilisation des connaissances

Capacité du marché et prévisions

Diffusion des connaissances

Sensibilisation du public et De l'industrie



W5

Le présent rapport est financé par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Les opinions exprimées dans cette étude ne reflètent pas celles de l'APECA ni celles du gouvernement du Canada. Les auteurs sont responsables de l'exactitude, de la fiabilité et de l'actualité des informations.